



## **SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR**

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 29 avril 2022

**Objet : Préavis de grève, de 0h à 24h, le jeudi 9 juin 2022 pour l'ensemble des personnels de l'Éducation et de la Restauration.**

Monsieur le Maire,

Les personnels territoriaux de la Direction de l'Éducation et de la Restauration participent, au premier plan, à la construction du lien social au service de tous, au développement des enfants, à leur sociabilisation et au développement de la cohésion sociale.

Ils œuvrent à la transmission des valeurs éducatives, culturelles, citoyennes, mais aussi à la construction, l'épanouissement et l'émancipation individuelle et collective des publics accueillis.

Force est de constater que, malgré ce rôle essentiel, ils souffrent depuis des années d'un manque de reconnaissance. Les bas-salaires, la précarité, les mauvaises conditions de travail, les sous-effectifs sont devenus la norme.

Quel mépris pour ces personnels et pour les enfants qu'ils accueillent !

À la demande des agents, notre syndicat a organisé, le 05 avril dernier, une réunion d'information syndicale.

À cette occasion, ils nous ont fait part de leur mal-être. Ils ont dénoncé la dégradation de leurs conditions de travail, la suppression des trois jours exceptionnels sans information de votre part, et exprimé leurs légitimes revendications, notamment :

- La réduction de la précarité en leur permettant d'accéder à des temps complets ;
- Une augmentation de leurs avancements et de leurs régimes indemnitaires pour faire disparaître la discrimination selon le genre ;
- Le remplacement systématique des absences ;
- La reconnaissance de la pénibilité par l'attribution de jours de sujétions venant en diminution des heures à effectuer ;
- La subrogation des indemnités journalières pour les agents relevant de l'IRCANTEC.

**Dans ce cadre, le syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur dépose un préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 9 juin 2022. Il couvre l'ensemble des personnels mentionnés en objet.**

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pr Le Syndicat CGT  
Le Secrétaire Général

Hugues JEFFREDO